

DISTRICT DE BORDEAUX FFF  
4 rue Pierre DUHAA  
33520 BRUGES

Affaire suivie par : AT/GP/CGa  
Nos références : 2018/05/01

Carbon-Blanc,  
le 05 janvier 2018,

Objet : Terrains de football impraticables

Monsieur le Président,

Je vous informe par la présente que suite aux intempéries importantes et prolongées du moment, nous considérons que le déroulement de rencontres de football sur les terrains de LACOSTE, LE FAISAN n°1 et LE FAISAN n°2 sur la commune de Carbon-Blanc est susceptible d'affecter gravement les aires de jeux.

Par conséquent, j'ai pris la décision de suspendre l'utilisation des terrains ci-dessus désignés à la fois pour les matchs officiels ainsi que pour les entraînements dans la période du vendredi 05 au lundi 08 janvier 2018 inclus.

Vous trouverez à ce sujet, annexé à la présente, l'arrêté municipal correspondant.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Po/Alain TURBY

  
Maire de Carbon-Blanc  
Conseiller métropolitain  
Délégué à la métropole numérique